

Sanit'air 300 V2



Ballon d'eau chaude
sanitaire thermodynamique

Manuel d'installation et d'utilisation

U	I	A	Avertissements	3
U	I	A	Transport, réception et manutention	5
U	I	A	Description	6
U	I	A	Éléments de sécurité et de régulation	11
U	I	A	Emplacement	12
U	I	A	Raccordement hydraulique	13
U	I	A	Raccordement électrique	14
U	I	A	Caractéristiques techniques	15
U	I	A	Mise en service	16
U	I	A	Utilisation du panneau de contrôle	17
U	I	A	Entretien et maintenance	19
U	I	A	Recherche de panne (utilisateur)	20
	I	A	Recherche de panne (station technique)	21
U	I	A	Garantie	22

Glossaire des symboles utilisés dans ce manuel

U	Instructions destinées à l'utilisateur
I	Instructions destinées à l'installateur
A	Instructions destinées à l'assistance technique
!	Attention
⚡	Danger électrique



WAVIN France-Département géothermie
 Rue Denis Papin
 Z.I de BRAIS
 44600 Saint Nazaire
 N°INTRA COM : FR 34 837 150 424
www.climasol.fr

Destinataires de cette notice

- Bureau d'études chargé de la prescription
- Utilisateur
- Installateur
- Technicien en charge de l'entretien

Recommandations

- L'installation doit être réalisée par un technicien qualifié et habilité BT.
- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur.
- Le manque d'observation des instructions relatives aux opérations et procédures de contrôle peut entraîner des blessures aux personnes et des risques de pollution de l'environnement.
- Il est recommandé de faire entretenir votre générateur chaque année par un technicien qualifié et habilité BT.
- En cas d'anomalie, veuillez contacter votre installateur.
- Avant toute intervention sur le générateur, il est primordial de couper l'alimentation électrique depuis le coffret externe.
- L'utilisateur n'a pas à accéder aux composants internes du générateur et du tableau de commande.
- Ne pas laisser les enfants utiliser l'appareil.
- Ne pas tirer, toucher, enlever ou tordre les câbles électriques sortant de l'appareil, même lorsqu'ils sont débranchés.



NOTRE SOCIETE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE NON RESPECT DES RECOMMANDATIONS RAPPELÉES DANS CETTE PAGE

Référentiel de conformité

• Le ballon ECS SANIT'AIR est porteur de la marque "CE". Elle a été évaluée ainsi que ces éléments constitutants selon les normes européennes suivantes.

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| • EN 61000-3:2006 | • EN 61000-3-3:2008 |
| • EN 55014-1:2006 | • EN 55014-2:1997+A2:2008 |
| • EN 50366:2003+A1:2006 | • EN 60335-1:2002+A13:2008 |
| • EN 60335-2-40:2003+A1:2008 | |

- Directive "Basse tension" **2006/95/CE**
- Directive "Compatibilité électromagnétique" **2004/108/CE**
- Directive "Machines" **98/37/CE**

Avertissements

- Cette notice fait partie intégrante de l'équipement auquel elle se rapporte et doit être remise à l'utilisateur.
- L'installation et l'entretien du produit doivent être exécutés par des techniciens qualifiés, en conformité avec les réglementations en vigueur.
- Nous déclinons toute responsabilité pour tous dégâts consécutifs à une erreur d'installation ou en cas d'utilisation d'appareils ou accessoires qui ne sont pas spécifiés par le constructeur.

Le constructeur se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques et les équipements de ses produits sans notification préalable.

Responsabilités

- La responsabilité de l'utilisateur peut être engagée pour non respect des conditions d'utilisation ainsi l'installateur et l'utilisateur doivent scrupuleusement respecter les préconisations de stockage, de montage, d'utilisation, de maintenance, de mise au rebut, d'hygiène et sécurité etc, fournis par la société WAVIN.
- De même si le fabricant peut être tenu responsable de la non-conformité du produit, l'installateur et l'utilisateur quant à eux, peuvent avoir aussi une part de responsabilité dans la mesure où ils n'auront pas, de leur côté vérifié pratiquement cette conformité, même si le produit mis en cause est conforme administrativement. L'installateur et l'utilisateur sont également tenus responsables s'ils accentuent eux-mêmes le défaut du produit.
- La responsabilité du fabricant peut être réduite ou supprimée, compte tenu de toutes les circonstances, lorsque le dommage est causé conjointement par le défaut du produit et par la faute de la victime ou d'une personne dont la victime est responsable (directive "sécurité générale des produits" 92/59/CEE et directive "responsabilité du producteur du fait des produits défectueux" 85/374/CEE).

**NOTRE SOCIETE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE NON
RESPECT DES RECOMMANDATIONS RAPPELÉES DANS CETTE PAGE**

Transport

- Chaque produit est emballé individuellement et fixé sur une palette en bois. Le produit doit être transporté debout et fixé à l'aide de sangles afin d'éviter sa chute.

Les conditions de transport peuvent être les suivantes :

- terrestre : en véhicule fermé ou ouvert
- ferroviaire : en véhicule fermé ou ouvert

Les conditions d'environnement sont les suivantes :

+ 5°C < T° < + 50°C
20% < Hr < 90%

Réception

- Il est indispensable de vérifier l'état du colis et son contenu lors de la réception du produit et de poser des réserves détaillées auprès du transporteur si vous constatez une détérioration du matériel et nous envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception dans un délai de 48 heures.

Dans le cas où le produit est endommagé et qu'aucune réserve n'a été émise auprès du transporteur, les réparations entreprises ne seront pas couvertes par la garantie.

Les générateurs sont fournis avec :

- une notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

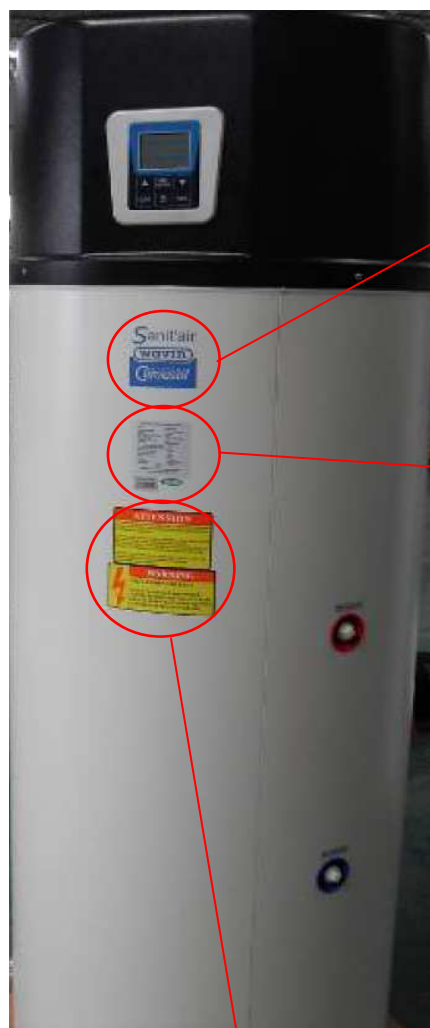
Manutention et stockage

- La manutention doit être effectuée par du personnel qualifié, équipé du matériel nécessaire. Dans le cas où le produit doit être penché pour le transporter jusqu'à son emplacement définitif, ne pas le mettre en marche avant une dizaine d'heures.
- Dans le cas où le produit n'est pas installé aussitôt après réception, celui-ci doit être stocké dans son emballage d'origine dans un local propre à atmosphère non polluée par des activités de type industriel. Le produit ne pourra être stocké ou installé que dans un local hors gel respectant les mêmes conditions d'environnement que pour son transport.
- L'élimination des emballages (carton, film protecteur etc. ...) est à la charge de l'installateur ou du client et doit se faire dans le respect de l'environnement et avec les moyens mis en place par les différentes municipalités. Ces emballages pouvant être potentiellement dangereux, il est interdit de les laisser à la portée des enfants.
- La mise au rebut du produit en fin de vie doit respecter les textes réglementaires relatifs au respect de l'environnement et plus particulièrement à la directive 2002/96/CE. En cas de difficultés, s'adresser à votre installateur.

Identification du produit

- La plaque technique indique les caractéristiques de l'appareil ainsi que le modèle et le numéro de série.

Cette plaque ne doit pas être altérée, à défaut la garantie de notre société ne pourra être acquise



ATTENTION

- Il est préférable d'installer une vanne filtre sur l'arrivée d'eau.
- Coupez l'alimentation électrique quand vous ne faites plus fonctionner la PAC l'hiver pendant une longue période et en même temps, vidanger l'eau du système pour éviter le gel de l'échangeur de chaleur.
- Rincer l'appareil tous les 6 à 12 mois pour maintenir l'efficacité et la sécurité de l'appareil.



DANGER

Tension dangereuse.

Ne pas brancher l'alimentation avant de déplacer une partie ou l'ensemble de l'appareil, risque de blessures, pouvant entraîner la mort.

Définition du produit

Les pompes à chaleur appelées SANIT'AIR, sont des PAC fonctionnant sur l'air ambiant ou extrait.

Accessoire

Groupe de sécurité.

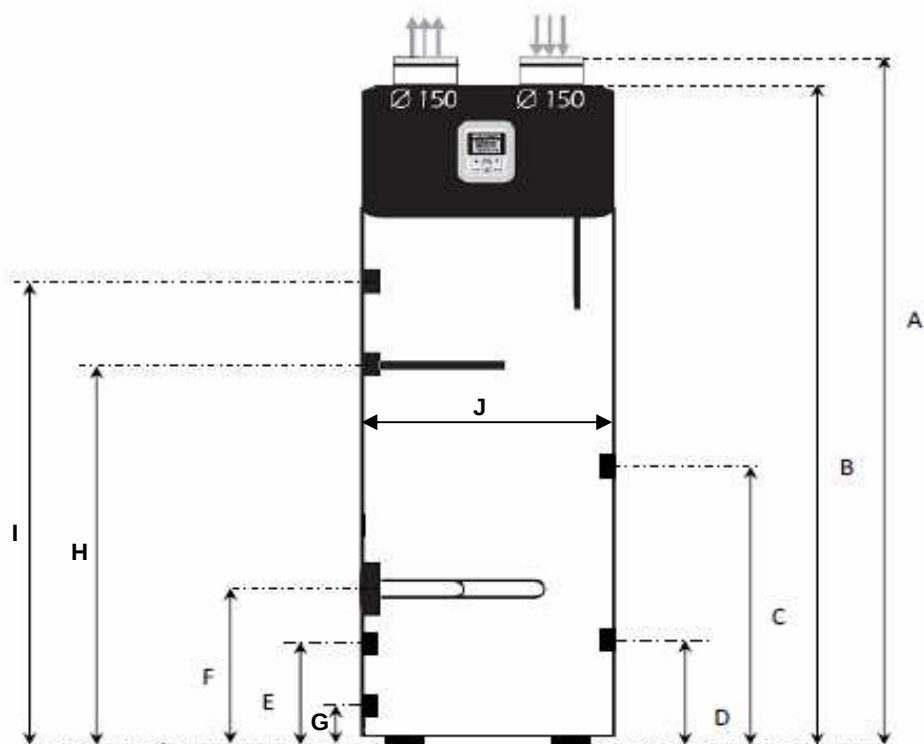


Caractéristiques physiques et encombrements



Il est impératif de laisser un vide entre la PAC et les murs d'au moins 600 mm et avoir une hauteur sous plafond de 2,5 mètres minimum.

Cet espace est nécessaire pour permettre le raccordement de la pompe à chaleur à ses réseaux intérieur, extérieur et faciliter les travaux de maintenance et de remise en état.



Modèle	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
YASL1-38HL	1800mm	1760mm	885mm	485mm	285mm	485mm	67mm	1020mm	1120mm	640mm

Poids net : 102 kg.

Poids rempli : 402 kg environ.

Préconisations et consignes de sécurité

ATTENTION

Avant la mise en service, lire les instructions de montage et d'utilisation !

- La pompe à chaleur pour eau chaude sanitaire (SANIT'AIR) sert exclusivement à chauffer l'eau sanitaire et potable dans les limites de température mentionnées. Le réchauffement d'autres liquides n'est pas admis. Les règles techniques relatives aux installations d'eau potable (DIN 1988) sont à respecter.
- La température de l'air aspiré alimentant l'appareil ne doit pas descendre en dessous de -5 °C.
- Les performances de la pompe à chaleur diminuent proportionnellement à la baisse de la température de l'air aspiré utilisé.
- Lors de la construction et de la réalisation du SANIT'AIR, les normes CE afférentes ont été respectées (voir également la déclaration de conformité CE).
- Une personne qualifiée doit s'assurer que, avant les travaux d'entretien et de mise en état sur les parties contenant du fluide frigorigène, ce fluide soit bien éliminé afin que les travaux puissent être exécutés sans danger. Utiliser le fluide frigorigène et l'éliminer comme prescrit, le fluide ne doit pas être rejeté tel quel dans l'environnement (Le fluide frigorigène R 407C est exempt de CFC, ininflammable et non destructeur d'ozone).
- Tout travail sur le SANIT'AIR devra être effectué hors tension (retirer la fiche d'alimentation ou couper la protection électrique).
- Les normes VDE, EN et CEI correspondantes sont à respecter lors du branchement électrique de la pompe à chaleur. En outre, il convient de respecter les conditions de branchement des fournisseurs d'énergie.
- Il est interdit :
 - D'exploiter l'appareil avec de l'air d'évacuation contenant des solvants ou des matières explosives.
 - D'utiliser de l'air d'évacuation gras, poussiéreux ou chargé d'aérosols, de raccorder des hottes d'évacuation de la vapeur au système de ventilation.
- Il est interdit d'installer l'appareil :
 - A l'extérieur.
 - Dans des pièces exposées au gel.
 - Dans des pièces humides (salle de bains par ex.).
 - Dans des pièces comportant un risque d'explosion dû à des gaz, des émanations ou des poussières.
- Respecter les normes et directives en vigueur pour le raccorder.
 - DIN 1946 T1, T2, T6 Ventilation et conditionnement d'air.
 - DIN 2088 Systèmes de ventilation dans les logements.
 - VDI 2087 Conduites d'air du SANIT'AIR au circuit d'air.

Description

La pompe à chaleur pour eau chaude sanitaire, est pour l'essentiel composée du ballon d'eau sanitaire, des éléments du circuit de fluide frigorigène, du circuit d'air et du circuit d'eau, ainsi que de tous les dispositifs de commande, de réglage et de surveillance destinés au fonctionnement automatique. L'appareil possède un échangeur thermique cylindrique intégré, appropriée à un raccordement à un générateur de chaleur supplémentaire tel que chaudière ou installation solaire. Le SANIT'AIR possède un doigt de gant placé à côté du compresseur ($\varnothing$ intérieur = 12 mm) dans laquelle une sonde de température (température du ballon) peut être introduite pour la commande / régulation du deuxième générateur de chaleur.

Les SANIT'AIR sont équipés de série d'une résistance électrique de 1,5 kW.

Une baisse de la température extérieure provoque une diminution de la performance de la pompe à chaleur et une prolongation de la durée de réchauffement de l'eau. Un fonctionnement rentable de la pompe à chaleur n'est assuré que si la température de l'air aspiré ne descend pas en dessous de -5°C . Lorsque la Température de l'air aspiré descend en dessous de $-5^{\circ}\text{C} \pm 1,5$ (hystérésis de 3 K), la pompe à chaleur s'arrête et c'est la résistance électrique qui assure la production d'eau chaude.

La résistance électrique a 5 fonctions :

1- Chauffage d'appoint (manuel) :

L'utilisation de la résistance électrique et de la pompe à chaleur simultanément permet de réduire le temps de chauffage environ de moitié en appuyant, SANIT'AIR en fonctionnement, sur la touche "ELEC HEATING".

2- Protection antigel (automatique) :

Lorsque la température de l'air descend en dessous de $5^{\circ}\text{C} \pm 1,5^{\circ}\text{C}$ (hystérésis de 3 K), la résistance électrique se met automatiquement en route et chauffe l'eau en complément de la pompe à chaleur, de la température nominale à la température de consigne. La température de l'eau chauffée par la résistance électrique en mode de fonctionnement antigel peut monter au-delà de la valeur de consigne (inertie).

3- Chauffage en secours (automatique) :

En cas de dysfonctionnement de la pompe à chaleur, la résistance électrique assure le maintien de la production d'eau chaude (pompe à chaleur en veille) en appuyant sur la touche "ELEC HEATING".

4- Température d'eau plus élevée :

Si la température de consigne d'eau (paramètre numéro 0) est supérieure au seuil d'enclenchement de la résistance électrique (paramètre numéro 2), celle-ci fonctionnera pour finir la montée en température.

5- Traitement anti-légionellose :

La résistance électrique s'enclenche automatiquement et réchauffe l'eau jusqu'à l'obtention de la température maximale de 70°C env. réglée en usine à une fois par semaine (paramètre numéro 4).

Circuit frigorifique (principe de fonctionnement) :

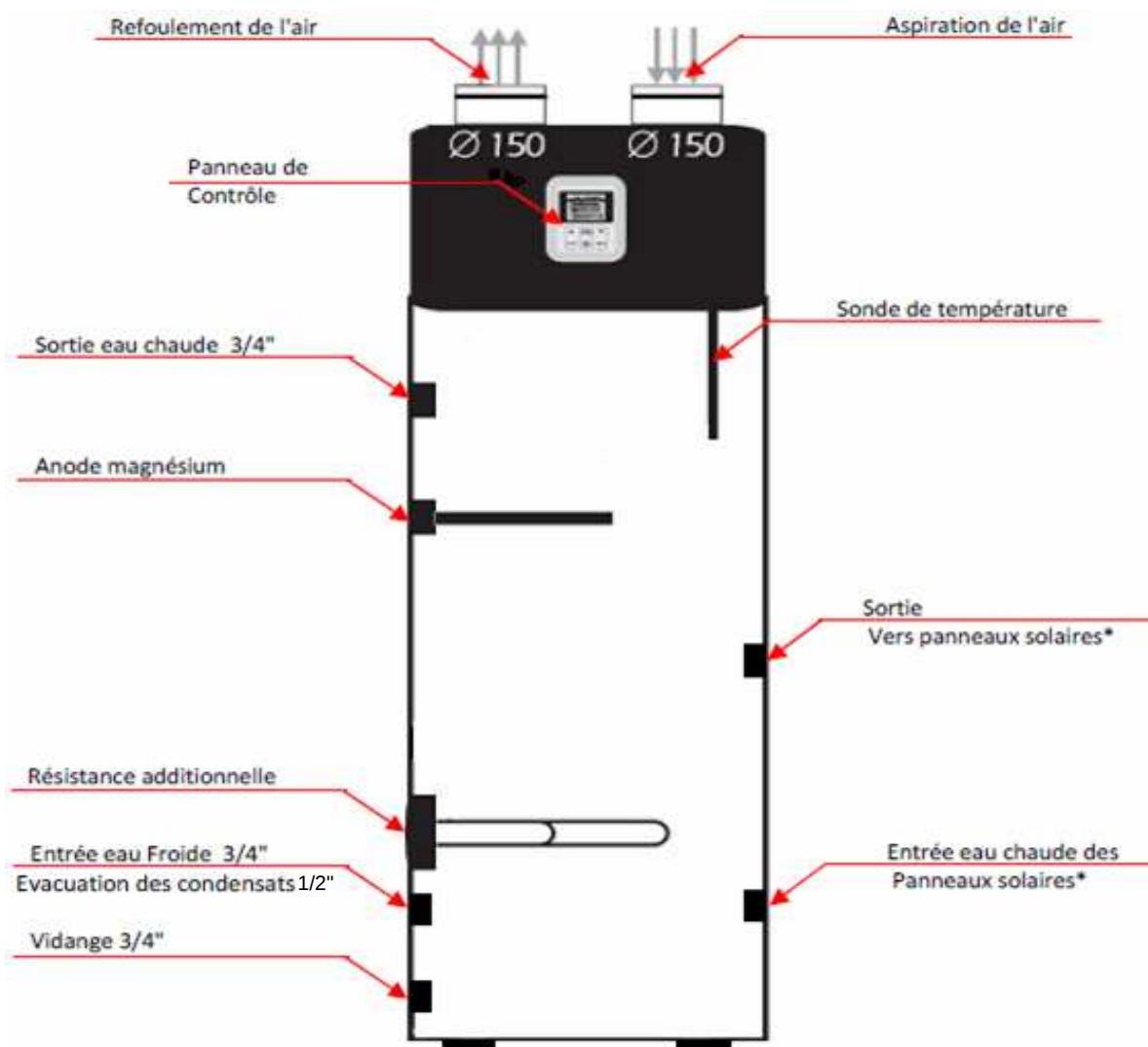
Le circuit frigorifique est fermé. Le liquide frigorigène R407C sert de vecteur d'énergie. Dans l'évaporateur à ailettes, la chaleur de l'air aspiré est soustraite à basse température d'évaporation et est transmise au fluide frigorigène. Le fluide frigorigène est aspiré sous forme de vapeur par un compresseur, qui le porte à une pression et à une température plus élevées, l'envoie au condenseur, dans lequel la chaleur soustraite dans le condenseur et une partie de l'énergie absorbée par le compresseur est cédée à l'eau. Puis, la pression élevée de condensation est ramenée par un organe de décompression (détendeur) au niveau de l'évaporateur, et le fluide frigorigène peut à nouveau soustraire, dans l'évaporateur, la chaleur contenue dans l'air aspiré.

Circuit d'eau, remarque importante :

Circuit de bouclage ou recyclage :



Afin d'économiser de l'énergie, il est recommandé de renoncer à un circuit de bouclage. Lorsqu'une conduite de circulation est raccordée au système de distribution d'eau chaude, prévoir une possibilité de fermeture (vanne ou autre élément de robinetterie) afin de limiter les pertes d'énergie inutiles. Le branchement de la conduite de circulation est réalisé en fonction des besoins (commande par minuterie ou au cas par cas).



* ou circuit de bouclage sous conditions.

Le SANIT'AIR est équipé des éléments de sécurité suivants :**Pressostat haute pression (HP) :**

Le pressostat haute pression protège la pompe à chaleur d'une pression trop importante du circuit frigorifique. En cas de dysfonctionnement, le pressostat actionne l'arrêt de la pompe à chaleur. Un redémarrage de la pompe à chaleur se produit automatiquement dès que la pression du circuit frigorifique est retombée.

Pressostat basse pression (BP) :

Le pressostat basse pression protège la pompe à chaleur d'une pression trop faible du circuit frigorifique. En cas de dysfonctionnement, le pressostat actionne l'arrêt de la pompe à chaleur. Un redémarrage de la pompe à chaleur se produit automatiquement dès que la pression du circuit frigorifique est remontée.

Régulateur de température SANIT'AIR (paramètre N°0) :

Le contrôle de la température dans le ballon d'eau chaude et la régulation du fonctionnement du condenseur sont assurés par le régulateur de température. Celui-ci saisit la température de l'eau mesurée par une sonde pour la régler en fonction de la valeur de consigne demandée. Le niveau de température souhaité (valeur de consigne) est réglé par le bouton « haut » et « bas » du panneau de contrôle.

Thermostat de température de l'air (paramètre N°7) :

La sonde du thermostat saisit la température dans le SANIT'AIR directement contre l'évaporateur (température du fluide frigorigène). Lorsque la température descend en dessous de la valeur fixée (paramètre 7 réglage d'usine -7°C), L'appareil lance un cycle de dégivrage au bout de 45 minutes d'analyse (paramètre 6).

A considérer dans le choix de l'emplacement :

- Le SANIT'AIR doit être installé dans une pièce sèche à l'abri et dans un local hors du gel. En outre, la température ambiante et l'air aspiré par le SANIT'AIR doivent se situer dans une plage comprise entre 0°C et 35 °C (températures nécessaires au bon fonctionnement de la pompe à chaleur).
- Le SANIT'AIR ne doit pas aspirer de l'air dans des pièces comportant un risque d'explosion dû à des gaz, des émanations ou des poussières.
- Pour éviter que les murs intérieurs ne soient abîmés par l'humidité, il est recommandé de veiller à ce que la pièce dans laquelle l'air évacué est introduit soit bien isolée des pièces avoisinantes.
- Prévoir l'évacuation des condensats avec un siphon (il est possible de les faire évacuer dans le siphon du groupe de sécurité).
- L'air aspiré ne doit pas être trop pollué, ni contenir trop de poussières.
- La résistance au poids du plancher doit être suffisante (poids SANIT'AIR remplie 402 kg environ).

Pour assurer un fonctionnement correct du SANIT'AIR et faciliter les travaux de maintenance et de remise en état, il convient, lors de son installation, de respecter une distance minimum de 600 mm autour de l'appareil ainsi qu'une hauteur de plafond minimale de 2,50 m, permettant une marche sans conduite d'air ni coude d'amenée d'air (« emplacement auto ventilé »). Le raccordement du SANIT'AIR peut être effectué au moyen de conduites d'air isolées de diamètre nominal 160 mm et d'une longueur maximale totale de 10 m.

Exemple d'installation :



Installation dans une chaufferie



Installation dans une buanderie

Si le local est de plafond peu élevé et qu'on a renoncé à utiliser des conduites d'air, il est nécessaire, pour assurer une bonne ventilation, d'employer au moins un coude d'amenée d'air (90° diamètre nominal DN 160). Avant d'utiliser le coude d'amenée d'air, vérifier qu'il soit attaché avec un collier de raccordement (diamètre nominal DN 160) à la bouche d'évacuation de telle sorte que la bouche d'évacuation du coude soit aussi éloignée que possible de la bouche d'aspiration du SANIT'AIR.

Raccordement hydraulique :

Raccordement eau froide et eau chaude :

Les diamètres nominaux pour le raccordement aux conduites de l'installation sanitaire du client doivent être déterminés en fonction de la pression d'eau disponible et des pertes de charge du réseau de tuyauteries.

Le raccordement au circuit d'eau doit être réalisé suivant la norme DIN1988, prévoir en particulier un réducteur de pression en cas de pression trop importante dans les conduites d'eau.

Respecter en outre les consignes locales relatives aux installations d'eau potable.

Les conduites d'eau peuvent être de type rigide ou flexible. Tenir compte du comportement à la corrosion des matériaux utilisés pour le système de tuyauteries afin d'éviter les dégâts dus à la rouille.

Un groupe de sécurité à la norme européenne CE doit être installé avant l'entrée d'eau du SANIT'AIR ainsi qu'un raccord diélectrique.



ATTENTION

Lors du raccordement aux tuyauteries du client, empêcher l'accumulation d'impuretés dans le système de tuyauteries du SANIT'AIR (rincer éventuellement les conduites avant de raccorder le SANIT'AIR).

Raccordement de la conduite d'écoulement des condensats :

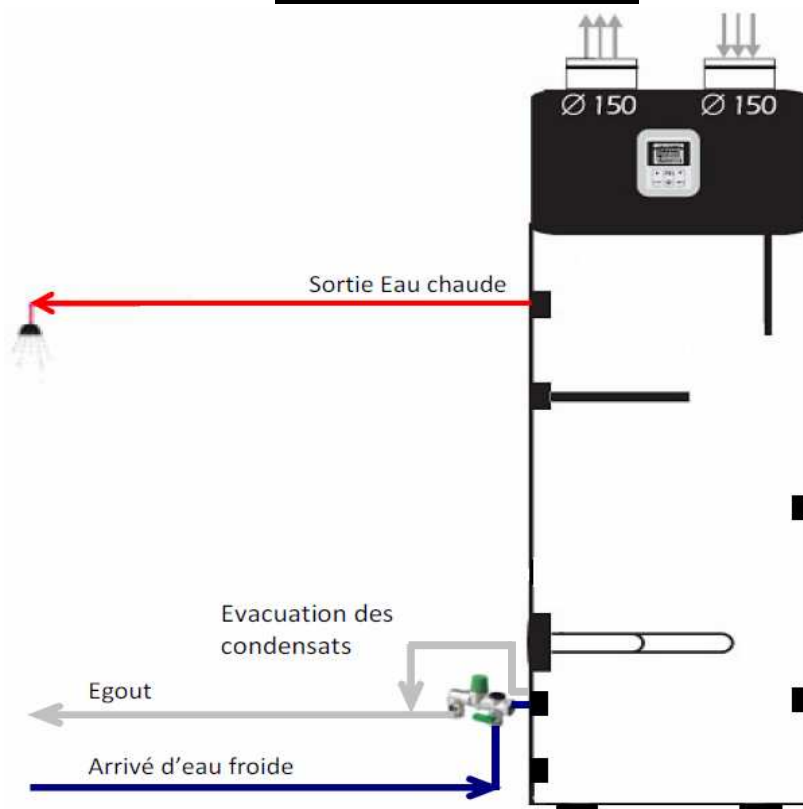
Une connexion en 3/4" est prévue pour l'évacuation des condensats. L'évacuation doit être montée de telle sorte que les condensats (formés lors du fonctionnement du SANIT'AIR) puissent s'écouler librement. Faire déboucher les condensats sur un siphon.



ATTENTION

En positionnant le SANIT'AIR vérifier qu'il est bien d'aplomb en réglant les pieds pour faciliter l'évacuation des condensats.

Exemple de raccordement



Le SANIT'AIR est pré câblé et prêt à être branché, l'alimentation électrique s'effectue par le câble de raccordement secteur situé sous le SANIT'AIR sur un circuit électrique séparé protégé par un disjoncteur magnétothermique de 16 A et de courbe C (~230 V, 50 Hz) et alimenté par un câble de 2,5 mm².

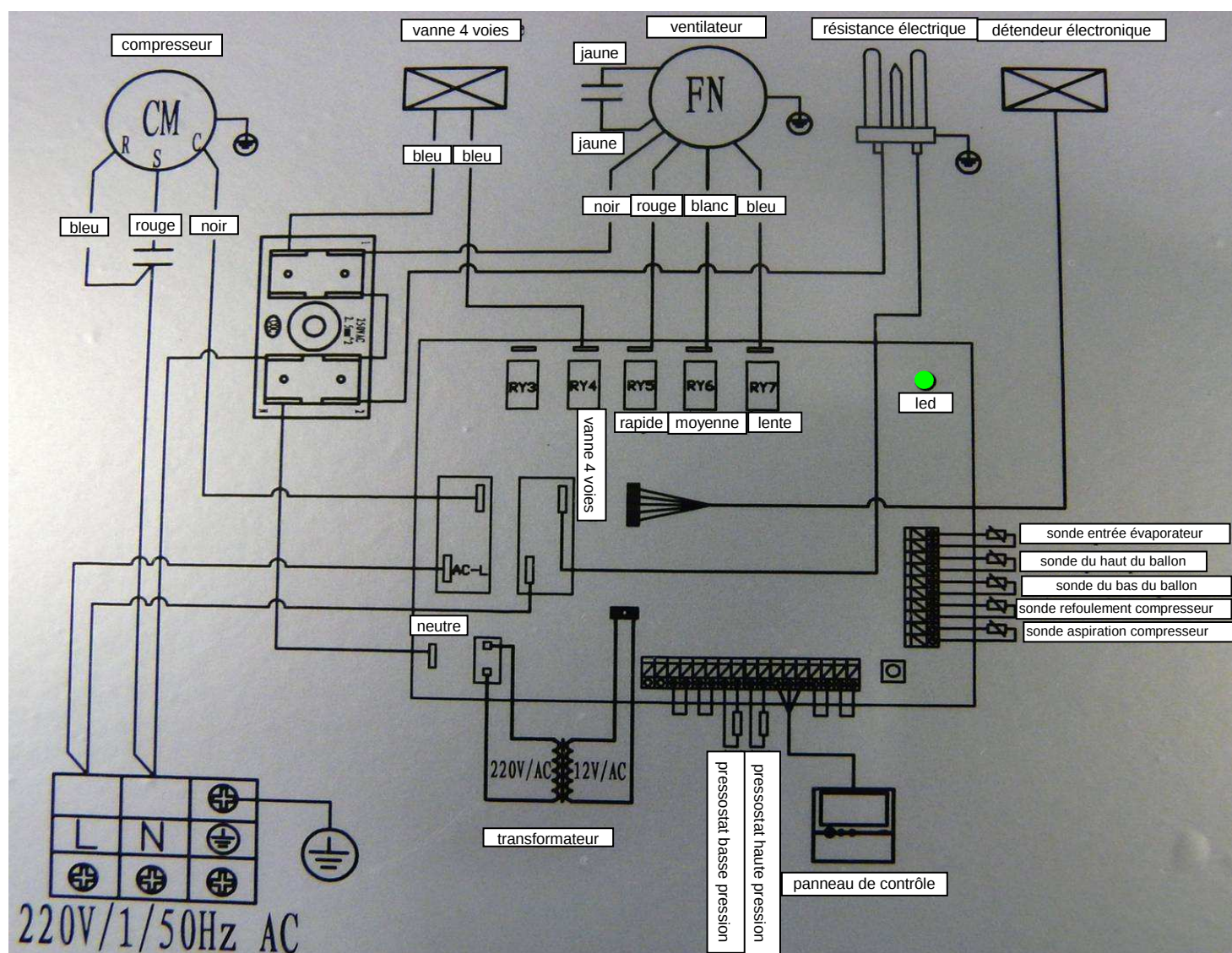
L'accès au raccordement électrique du SANIT'AIR sur le réseau électrique doit rester accessible après le montage.



Le SANIT'AIR doit impérativement être raccordé à la terre.



SCHEMA ELECTRIQUE



Caractéristiques techniques

Modèle		SANIT'AIR 300 YASL1-38HL
Puissance restituée	W	3800
Alimentation	V/PH/HZ	220V / 1 / 50HZ
Puissance absorbée compresseur	W	1085
Intensité absorbée par le compresseur	A	4,93
Résistance additionnelle	W	1500
Intensité absorbée par la résistance	A	6,81
Puissance absorbée totale	W	2585
Intensité absorbée totale	A	11,75
Protection magnétothermique / type		16 A / Courbe C
Section du câble d'alimentation	mm ²	2,5
Quantité d'eau chaude produite*	L/h	95
Volume du ballon	L	300
Température d'eau chaude	°C	60
Température d'eau chaude maximale	°C	65
Diamètre de l'entrée eau froide	pouce	3/4"
Diamètre de sortie eau chaude	pouce	3/4"
Diamètre évacuation des condensats	pouce	1/2"
Nombre de compresseur		1
Type de compresseur		rotatif
Quantité de réfrigérant (R407C)	kg	0,75
Nombre de ventilateur		1
Niveau sonore	dB(A)	48
Débit d'air	m ³ /h	450
Pression d'air disponible	PA	60
Diamètre entrée et sortie d'air	mm	160
Diamètre de l'échangeur secondaire	mm	22,5
Longueur de l'échangeur secondaire	m	10
Puissance échangeur secondaire	W	3000
Diamètre de raccordement de l'échangeur secondaire	pouce	3/4"
Volume de l'échangeur secondaire	m ³	0,004
Surface de l'échangeur secondaire	m ²	0,707

* sous conditions



ATTENTION

Le SANIT'AIR ne doit être mis sous tension qu'après remplissage et purge du réseau.

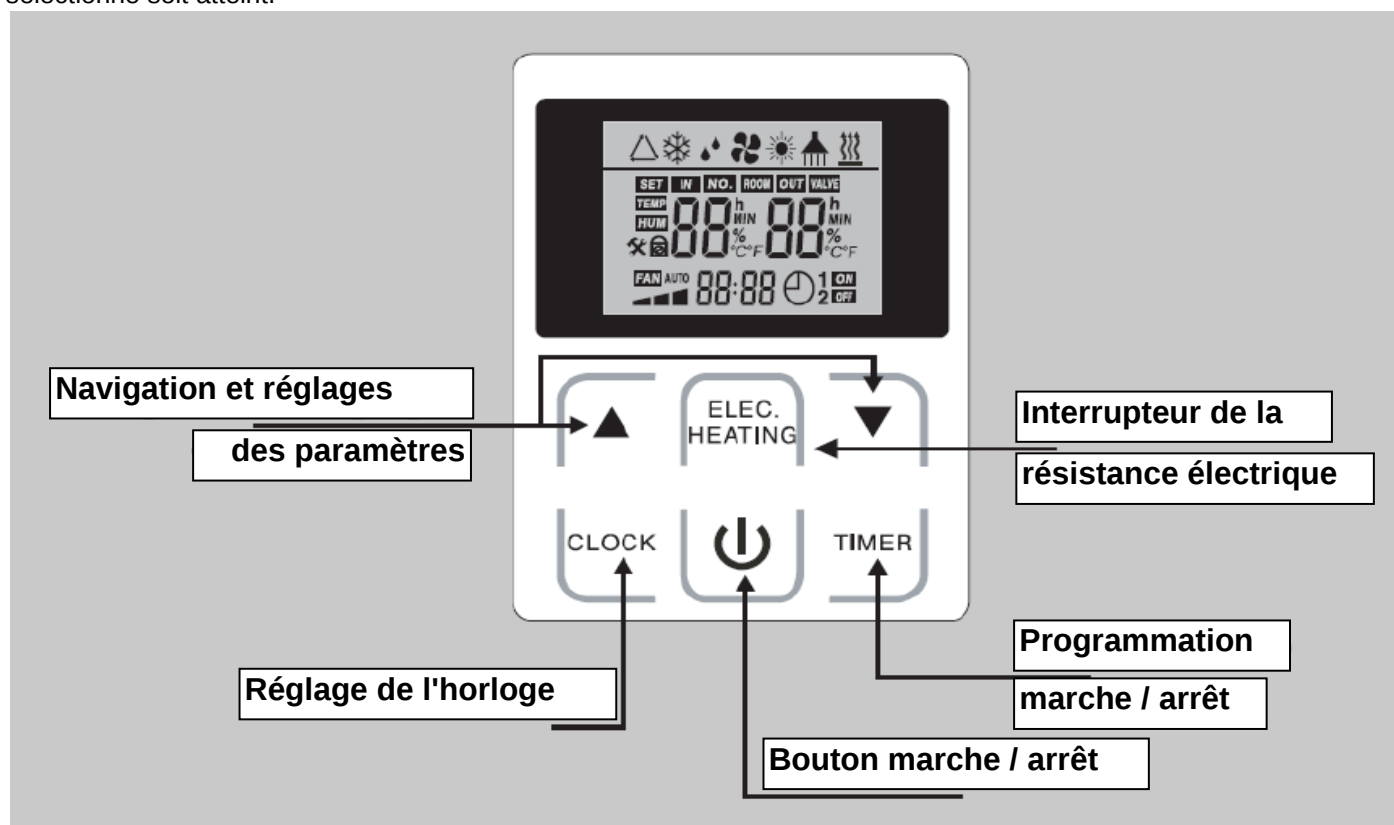
Pour son circuit d'eau chaude, le client peut utiliser les matériaux suivants :

- cuivre
- acier inoxydable
- laiton
- matière plastique

En fonction des matériaux utilisés dans le circuit d'eau chaude (monté par le client), des incompatibilités peuvent provoquer des dégâts dus à la corrosion de ce fait prévoir un éventuel raccord diélectrique sur la sortie eau chaude (non fourni), c'est le cas lorsque sont utilisés des matériaux zingués et contenant de l'aluminium. Prévoir éventuellement un filtre si l'eau utilisée pour le fonctionnement de la pompe risque de contenir des impuretés.

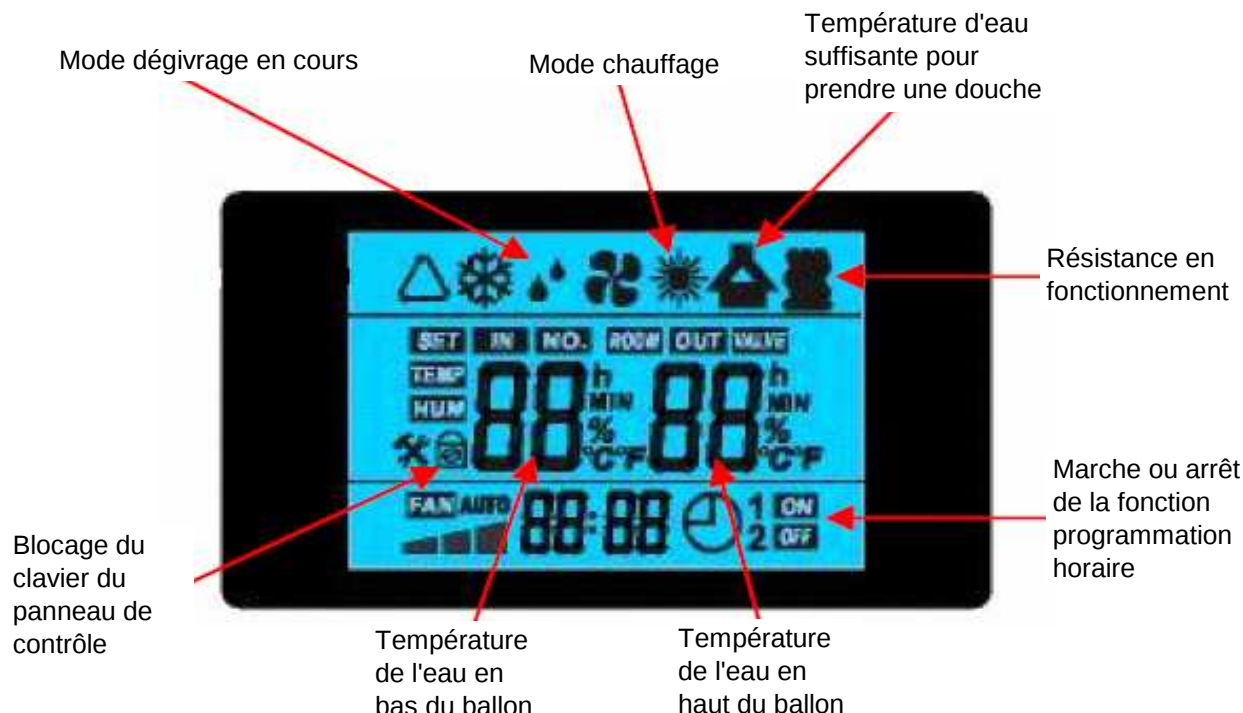
Mise en route de l'installation d'eau chaude

- Les montages effectués sur les circuits d'eau et d'air ainsi que sur les installations électriques doivent être réalisés en conformité avec la réglementation en vigueur et intégralement.
- Remplir le circuit d'eau chaude.
- Purger le circuit d'eau chaude en ouvrant les robinets d'eau chaude aux points de purge supérieurs jusqu'à échappement complet de l'air.
- Vérifier l'étanchéité de la totalité du circuit.
- Prévoir l'alimentation en tension.
- Activer le bouton marche / arrêt.
- La température d'eau chaude souhaitée peut être fixée graduellement au moyen du bouton de sélection de température (voir figure). Une certaine durée de chargement est nécessaire avant que le niveau de température sélectionné soit atteint.



A la mise sous tension, en mode veille, le panneau de contrôle affiche l'heure, la température du bas et du haut du ballon.

Description des pictogrammes du panneau de contrôle



• Allumage :

Pressez la touche "U" pour allumer votre SANIT'AIR. L'écran LCD affiche alors la température de l'eau du réservoir et l'heure accompagné du "soleil".

• Extinction :

Pressez la touche "U" pour éteindre votre SANIT'AIR. Elle retrouve le mode veille, l'écran affiche de nouveau l'heure et la température de l'eau sans le "soleil".

Remarques pour économiser l'énergie

Afin d'obtenir de la pompe à chaleur intégrée un coefficient de performance élevé et des pertes à l'arrêt réduites, le SANIT'AIR ne doit généralement pas fonctionner avec une température d'eau chaude supérieure à 55 °C.

Seuls des cas exceptionnels justifient un réglage du régulateur de température sur des valeurs plus élevées ou une mise en marche manuelle de la résistance électrique.

Afin de garantir un fonctionnement optimal du compresseur et une réduction de la durée de ses arrêts, éviter d'enclencher et de déclencher à plusieurs reprises le SANIT'AIR.

• Contrôle des paramètres :

Durant le fonctionnement ou en mode veille, il est possible de contrôler les différents paramètres en pressant les touches "▲" ou "▼".

Sur l'écran LCD, le premier caractère indique le code du paramètre (se reporter au tableau en page 18 pour la correspondance des codes) et le nombre à sa droite indique la valeur de ce paramètre.

• Modifier les réglages :

(NB: Vous ne pouvez modifier les réglages qu'à partir du moment où votre PAC est en veille. Durant l'utilisation, seule le contrôle des paramètres est possible. Pressez la touche "U" pour éteindre votre SANIT'AIR. L'écran LCD affiche alors la température de l'eau du réservoir et l'heure).

Pour afficher le paramètre désiré, pressez le nombre de fois adéquat "▲" ou "▼".

Pressez simultanément "ELEC. HEATING" et "U" pour modifier la valeur du paramètre affiché. Si vous ne faites rien durant 5 secondes, le SANIT'AIR sort du mode de réglage et revient au mode veille.

Paramètres	Significations	Plages	Réglage
0	Température de l'eau en partie basse du ballon	10-70℃	55℃
1	Différentiel de température en partie basse du ballon provoquant le redémarrage	2-15℃	5℃
2	Température de l'eau du réservoir pour mettre en marche la résistance électrique	10-99℃	55℃
3	Temps de fonctionnement de la résistance électrique	0-90min	30min
4	Température maximum pour le traitement anti-légionel par semaine	60-90℃	70℃
5	Durée maximum du cycle anti-légionel	10-90min	30min
6	Temps d'analyse avant d'effectuer un cycle de dégivrage	30-90min	45min
7	Température à l'évaporateur pour le début d'analyse du cycle de dégivrage	-30-0℃	-7℃
8	Température à l'évaporateur provoquant l'arrêt du cycle de dégivrage	2-30℃	13℃
9	Durée maximale du cycle de dégivrage	1-12min	8min
10	Mise en service du détendeur électronique	0/1	1
11	Température de surchauffe du compresseur	-20-20℃	5℃
12	Niveau d'ajustement du détendeur électronique	10-50	35
A	Température de l'eau pour la partie inférieure du ballon	-9-99℃	T°
B	Température de l'eau pour la partie supérieure du ballon	-9-99℃	T°
C	Température à l'entrée de l'évaporateur	-9-99℃	T°
D	Température d'aspiration du compresseur	-9-99℃	T°
E	Température de refoulement du compresseur	-9-99℃	T°
F	Pas du détendeur électronique	0-50	Valeur

• Affichage d'un dysfonctionnement :

Si un dysfonctionnement apparaît, en mode veille comme lors de l'utilisation du SANIT'AIR, le système s'arrête et un code de dysfonctionnement apparaît sur l'écran LCD.

Prière de vous reporter au tableau page 21 pour la correspondance des codes d'erreur, corrigez le problème si possible, sinon contactez votre installateur.

• Programmation (heure creuse) :

Il est possible de programmer un démarrage et un arrêt du chauffe-eau : appuyer 2 fois sur la touche TIMER, ON s'affiche, régler l'heure de démarrage avec les curseurs "▲" et "▼", appuyer sur TIMER pour régler les minutes. Appuyer de nouveau sur la touche TIMER, OFF s'affiche, régler l'heure d'arrêt avec "▲" et "▼" puis TIMER pour régler les minutes. Enfin, appuyer 1 fois sur TIMER, ON et OFF sont allumés, la programmation est effective.

• Blocage du clavier :

Il est possible de bloquer le clavier en appuyant simultanément sur les touches "▲" et "▼" pendant 5 secondes. Effectuer la même opération pour le déblocage.

**ATTENTION**

Mettre hors tension le SANIT'AIR avant de l'ouvrir, tenir compte du fait que le ventilateur continue à tourner à cause de l'inertie.

Généralités

Le SANIT'AIR ne nécessite guère de maintenance. Il convient, après la mise en service et à plusieurs jours d'intervalle, de vérifier que le réseau d'eau soit bien étanche et que l'évacuation des condensats ne soit pas obturée. Ne pas effectuer de travaux de maintenance sur le circuit réfrigérant du SANIT'AIR. Pour nettoyer le SANIT'AIR, utiliser un chiffon humide et un peu d'eau savonneuse.

**ATTENTION**

Eviter de mettre de l'eau sur les organes de commande. Avant le nettoyage, mettre le SANIT'AIR hors tension.

• Circuit d'eau et évacuation des condensats

Le contrôle du circuit d'eau se limite aux filtres qui auraient été installés et aux fuites éventuelles.

Nettoyer ou remplacer les filtres encrassés.

Vérifier de temps à autre que la vanne d'étanchéité au bout du flexible d'évacuation des condensats est bien propre, la nettoyer si nécessaire.

• Circuit d'alimentation en air

Les travaux de maintenance se limitent au nettoyage de l'évaporateur en fonction des besoins ou à intervalles réguliers.

**ATTENTION**

Les ailettes de l'évaporateur ont des arêtes vives : risque de blessure. Veiller à ne pas déformer ni endommager les ailettes.

Si des filtres à air sont utilisés, vérifier régulièrement qu'ils ne soient pas sales. Les nettoyer ou les remplacer si nécessaire.

• Anode anticorrosion

L'anode anticorrosion montée dans le ballon d'eau chaude doit être contrôlée à intervalles réguliers et tous les deux ans au minimum après la mise en service de la pompe à chaleur. La remplacer si nécessaire. Le contrôle électrique est réalisé au moyen d'un ampèremètre adapté sans vider le ballon d'eau.

Procédure à suivre :

- brancher l'ampèremètre (0 à 2mA) entre l'anode et la phase d'alimentation.
- évaluation du degré d'usure de l'anode anticorrosion : mesure > 1 mA $\Rightarrow$ anode en bon état.
mesure < 1 mA $\Rightarrow$ anode à contrôler ou remplacer.

Si un contrôle électrique définitif de l'anode anticorrosion ne peut être effectué, un contrôle visuel par une personne qualifiée est recommandé.

Lorsqu'un remplacement de l'anode anticorrosion (par un spécialiste) se révèle nécessaire, vider le ballon d'eau par la vanne de vidange prévue à cet effet (y penser lors du montage).

**ATTENTION**

Une anode anticorrosion en mauvais état de marche réduit la durée de vie du SANIT'AIR (Anode anticorrosion : anode en magnésium isolée électriquement)

**ATTENTION**

Tout travail sur le SANIT'AIR ne devra être réalisé que par un personnel qualifié.
Respecter les consignes de sécurité.

- Le SANIT'AIR ne fonctionne pas, veuillez vérifier que :

Le disjoncteur de protection est fermé.

La température de l'air aspiré ou la température ambiante est $\leq -5^{\circ}\text{C}$.

Le régulateur de température n'a pas actionné l'arrêt de la pompe à chaleur.

La température de consigne ne soit pas atteinte.

- Le SANIT'AIR s'arrête prématurément (la température consigne n'est pas encore atteinte), veuillez vérifier que :

Les conduites de ventilation ne sont pas pliées ou leur ouverture obturée, ou que les filtres éventuels ne sont pas fortement encrassés (bouchés).

- Les condensats du SANIT'AIR ne s'écoulent pas (présence d'eau sous l'appareil) veuillez vérifier que :

La ligne d'évacuation des condensats n'est pas salie ou obturée ; nettoyer si nécessaire.

Rien n'entrave l'alimentation et l'évacuation de l'air (conduite d'air pliée / filtre à air bouché).

Si les questions ci-dessus ne vous permettent pas de remédier à la défaillance, veuillez vous adresser à votre installateur ou à votre service après-vente.

La nature des éventuels dysfonctionnements peut être déterminée grâce aux différents codes qui s'affiche sur l'écran LCD. Les solutions sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Led verte de la platine électronique	Code erreur sur le panneau de contrôle	Type de défaut	Cause	Solutions
Eteinte	Aucun	SANIT'AIR sous tension		
Allumée	Aucun	SANIT'AIR en fonctionnement		
☆●	PP1	Sonde d'entrée eau froide	Sonde HS ou en court circuit	Vérifier et remplacer la sonde
☆☆●	PP2	Sonde de sortie eau chaude	Sonde HS ou en court circuit	Vérifier et remplacer la sonde
☆☆☆●	PP3	Sonde à l'entrée de l'évaporateur	Sonde HS ou en court circuit	Vérifier et remplacer la sonde
☆☆☆☆●	PP4	Sonde d'aspiration du compresseur	Sonde HS ou en court circuit	Vérifier et remplacer la sonde
☆☆☆☆☆●	PP5	Sonde de refoulement du compresseur	Sonde HS ou en court circuit	Vérifier et remplacer la sonde
☆☆☆☆☆☆●	EE1	Haute pression frigorifique	Trop de réfrigérant ou mauvais échange dans le ballon ou fil débrancher	Décharger le gaz superflu ou nettoyer le condenseur ou vérifier le câblage
☆☆☆☆☆☆☆●	EE2	Basse pression frigorifique	Pas assez de réfrigérant ou le filtre est bouché ou le détendeur est HS ou fil débrancher	Vérifier s'il y a une fuite ou remplacer les filtres d'air ou remplacer le détendeur ou nettoyer l'évaporateur ou vérifier le câblage
Allumée	EE8	Problème de communication entre le panneau de contrôle et la carte électronique	Problème de communication entre le panneau de contrôle et la carte électronique	Vérifier le raccordement électrique entre le panneau de contrôle et la carte électronique
Clignotement permanent	Dégivrage indiqué			

- Les appareils WAVIN CLIMASOL sont garantis 2 ans uniquement sur les pièces (sauf anode) à compter de la date de mise en service contre tout défaut de fabrication.

La garantie prendra effet au plus tard 3 mois après la date d'expédition de nos locaux.

Champ d'application de la garantie

- Notre garantie couvre :

- La fourniture des pièces de remplacement à condition que l'appareil ait été entretenu selon les critères d'entretien préalablement rappelées dans ce manuel.



Toutes pièces échangées et non retournées dans un délai de 15 jours sous pli affranchi seront facturées selon la tarification en vigueur.

Limites de la garantie

- Notre garantie ne couvre pas :

- Une installation ne respectant pas les préconisations exposées dans ce manuel et d'une façon générale les règles de l'art en terme d'installation de chauffage.
- les actes de vandalisme ou de vol.
- les surtensions ou sous tensions du réseau électrique.
- la foudre.
- l'utilisation inappropriée, excessive et de manière générale des conditions de stockage, d'exploitation ou d'environnement inapproprié.

Les frais de port résultant du retour des pièces défectueuses en nos locaux ne seront pris en charge qu'après examen et détermination de notre responsabilité.

Dans le cas contraire, ceux-ci seront à la charge de l'expéditeur.

Exclusions de la garantie

- La perte de la garantie est acquise de plein droit et sans aucune exception possible dans les cas suivants :
 - Modifications ou ajouts effectués sur le matériel sans accord préalable écrit du constructeur ou un représentant légal du constructeur.
 - Le client n'a pas réglé les factures intégralement et aux échéances convenues.